

# Déclaration du Forum Alternatif Mondial de l'Eau au sujet de "l'Eau en Palestine"

Marseille le 17 mars 2012

Les participants au FAME organisé à Marseille entre le 14 et le 17 mars, après avoir débattu de la situation de l'eau en Palestine, marquée selon les diverses communications qui y ont été présentées par un véritable "apartheid de l'eau", sont parvenus aux principales conclusions suivantes :

- 1- Le conflit israélo-palestinien a des racines et des raisons essentiellement politiques. L'eau est cependant au cœur de ce conflit.
- 2- En sa qualité d'occupant, il est de la responsabilité d'Israël, en vertu des conventions de Genève, d'assurer la fourniture d'eau nécessaire à la population palestinienne occupée.
- 3- Israël utilise l'eau dans ce conflit comme arme politique et comme moyen de nettoyage ethnique en recourant notamment aux Ordonnances militaires n° 92 du 15 août 1967 et n° 158 du 30 octobre 1967.
- 4- Israël mène une véritable politique "d'apartheid hydraulique" à l'encontre des Palestiniens pour les contraindre à abandonner leurs terres aux colons illégaux. C'est ainsi qu'un Palestinien n'a généralement à sa disposition que le quart de ce que consomme l'Israélien et qu'il lui est même interdit de recueillir l'eau de pluie.
- 5- Le Mur de séparation – ou plutôt de la Honte- considéré comme illégal par les juridictions internationales, sépare les familles, vole aux Palestiniens leur eau pour en faire profiter les colonies et les empêche de cultiver leurs champs et leurs oliveraies. Ceci est d'autant plus grave que l'agriculture représente 15% du PIB palestinien.
- 6- Mekorot – gérant le National Water Carrier (NWC) – mène vis-à-vis des Palestiniens une politique discriminatoire qui fait dire à ces derniers qu'ils vivent dans « *le pays de la soif* ».
- 7- Israël empêche les Palestiniens d'accéder à un assainissement correct. Ce qui met leur santé en péril et risque de polluer les nappes qu'utilisent tant les Palestiniens que les occupants israéliens.

- 8- La situation de Gaza sur les plans de l'« eau potable » et de l'« assainissement » porte atteinte à la dignité humaine, et est véritablement insupportable.
- 9- Les populations nomades vivent des situations intolérables sur le plan de l'eau dont le manque organisé par l'occupant rend leur vie impossible et décime leur cheptel (accès aux pâturages interdits)

Pour toutes ces raisons, les participants au FAME condamnent vigoureusement les menées israéliennes, qu'on ne peut considérer que comme criminelles, à l'égard des Palestiniens dans le domaine de l'eau. Ils dénoncent par la même occasion les violations continues du droit à l'eau des Palestiniens.

Ils demandent la désignation d'une Commission de suivi de cette situation et l'instauration d'un Tribunal International de l'Eau pour mettre un terme à ces dénis de justice.

Ils appellent toutes les femmes et tous les hommes épris de justice et de paix de par le monde à participer à la campagne BDS « Boycott Désinvestissement Sanctions » lancée par la société civile palestinienne en 2005 afin de contraindre Israël à satisfaire les droits fondamentaux des trois composantes du peuple palestinien : les réfugiés, les Palestiniens colonisés (Cisjordanie et Gaza) et les Palestiniens vivant en Israël même (les Palestiniens de 48).

Ils appellent toutes les femmes et tous les hommes épris de justice et de paix de par le monde à agir auprès de leurs autorités nationales pour faire cesser la situation inhumaine faite aux Palestiniens et mettre un terme à des violations du droit qui menacent la paix dans le monde.

Comme Nelson Mandela, ils affirment enfin que *«Notre liberté demeurera incomplète tant que les Palestiniens n'auront pas récupéré la leur. »*